

**ACTUALISATION DE L'ÉVALUATION A MI-PARCOURS  
DU DOCUP OBJECTIF 1  
ILE DE LA RÉUNION**

**RESUME DE L'EVALUATION**

*Décembre 2005*



## A Prise en compte de l'évaluation à mi-parcours, révision à mi-parcours et état d'avancement

---

### A.1 Evaluation et révision à mi-parcours

La prise en compte de l'évaluation à mi-parcours peut être qualifiée d'**effective** et de **sélective**.

- **Effective**

L'interaction entre l'évaluation à mi-parcours et la révision à mi-parcours avait été particulièrement forte : de ce fait, il y a une grande convergence entre les propositions de l'évaluateur et la révision à mi-parcours.

- L'évaluateur à mi-parcours avait proposé de **valider la stratégie globale** du DOCUP sans changements notables.
- **Une nouvelle structure du DOCUP en 6 axes** : avant la révision à mi-parcours, le DOCUP avait 11 axes. 3 axes correspondent au FEDER, un au FSE, un à FEOGA et un à l'IFOP.
- **Une simplification du document** : des sous-mesures ont été exclues du DOCUP, d'autres ont été fusionnées pour un meilleur diagnostic.
- **Les réajustements financiers fonds par fonds et mesures par mesures** ont été effectués conformément à la grande majorité des recommandations.
- Des procédures ont été mises en place pour **accélérer les certifications** de dépenses.

- **Sélective**

Toutes les préconisations et les recommandations formulées par l'évaluateur n'ont pas été prises en compte.

La révision à mi-parcours souligne plusieurs objectifs :

- **La conformité à la stratégie initiale** proposant une attention partagée et équilibrée entre les différents axes se référant au développement de l'économie, à l'aménagement, au développement des services à la population et des ressources humaines, au développement et à la valorisation des ressources propres agricoles et de la pêche, au développement harmonieux et préservant l'environnement des espaces ruraux et urbains,
- **L'attention à porter à l'efficacité de la dépense**, secteur par secteur, fonds par fonds, et mesure par mesure (voire sous-mesure par sous-mesure), pour éviter les sous-réalisations et assurer des réalisations et résultats spécifiques,
- **La nécessité d'une programmation fine (notamment en ce qui concerne les ajustements de fin de période de programmation) d'opérations aboutissant à**

**des réalisations suffisamment rapides** conduisant, sous réserve de la pertinence et de l'efficacité de la dépense, à viser l'objectif d'une absorption quasi-intégrale des crédits afin d'utiliser au mieux les fonds mis à disposition par l'Union Européenne. Cet objectif est bien présent, notamment en fin de parcours où il prend une importance particulière, pour le choix de l'allocation des moyens disponibles restants.

## A.2 Evolution depuis la révision à mi-parcours

L'ensemble de ces recommandations s'est traduit, soit formellement dans la révision à mi-parcours soit dans la pratique de la programmation après cette révision.

L'analyse des projets programmés après le 1er janvier 2004 confirme **l'accélération de la programmation après la révision à mi-parcours et la vigilance observée** sur les dossiers considérés comme sensibles par l'évaluateur intermédiaire, notamment la route des Tamarins, le projet de port de commerce, la mobilisation de l'eau et l'irrigation, l'équipement et le câblage des lycées et collèges.

Le tableau ci-dessous illustre l'accélération des dépenses axe par axe, en particulier pour l'axe 12 (aménagement équilibré du territoire).

*Montant des aides programmées dans le cadre du DOCUP selon la date de programmation*

axe	2000-2003	2004 - mai 2005	total
11	215 148 098	109 470 977	324 619 075
12	326 935 742	291 785 432	618 721 175
13	71 493 928	42 244 347	113 738 275
14	405 108 069	140 009 505	545 117 574
15	283 623 688	171 196 702	454 820 390
16	13 314 836	4 250 924	17 565 759
<b>total</b>	<b>1 315 624 361</b>	<b>758 957 887</b>	<b>2 074 582 248</b>

**En novembre 2005, il apparaissait que le dégageant d'office sur 2005 (et vraisemblablement sur 2006) devait être évité.** Les perspectives de programmation du DOCUP sont satisfaisantes. L'objectif de réalisation à 95% à la fin de la période éligible pourrait être tenu voire amélioré.

Cependant, la vigilance doit être maintenue :

- sur la mise en route rapide des travaux programmés sur quelques grands dossiers (route des Tamarins, installations d'irrigation de l'Ouest, Maison des Civilisations, port de pêche)
- sur l'enregistrement et la certification des dépenses des dossiers programmés. A ce sujet, une procédure a été mise en place pour assurer une veille permanente afin d'identifier les projets prenant du retard.

## B Eléments quantitatifs de réalisations et de résultats

Le tableau ci-dessous résume les principales réalisations et résultats du DOCUP. La version complète du rapport final de l'évaluation présente une adaptation de la batterie d'indicateurs initialement définie dans le DOCUP. Les effets du DOCUP sur l'emploi seront développés dans la partie C.

	Données clés de réalisation	Données de résultats	Commentaires
FEDER	<p>267 millions d'euros d'investissements soutenus</p> <p>884 entreprises aidées</p> <p>180 projets de création d'entreprises soutenus</p> <p>51 kilomètres de linéaires routiers construits</p> <p>104 millions d'euros investis dans les ports et aéroports</p> <p>5 nouveaux bâtiments d'enseignement supérieur</p> <p>travaux sur les bâtiments d'enseignements secondaires : 3 constructions, 6 extensions, 11 réhabilitations</p>	<p>Taux de croissance (en valeur ajoutée) des secteurs parmi les plus soutenus (par an, sur la période 2000-2004) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ IAA : 2,4% / an</li> <li>▪ Tourisme : 9% / an</li> <li>▪ Services : 9% / an</li> </ul> <p>100% de la population couverte par la collecte sélective</p> <p>Evolution des trafics (1999-2003) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aérien : + 8,1 % en 4 ans pour les passagers et + 9,4 % en 4 ans pour le fret.</li> <li>▪ Maritime : + 5,1 % en 4 ans pour les marchandises.</li> </ul> <p>Augmentation des capacités d'accueil : + 1775 dans les collèges, + 1776 dans les lycées, + 2700 dans l'enseignement supérieur</p>	<p>Le DOCUP a mis à disposition des acteurs économiques des moyens conséquents pour appuyer leur développement.</p> <p>Le montant des investissements soutenus est déjà supérieur de 50% à ceux de la programmation précédente. Par ailleurs, l'objectif en terme de nombre d'entreprises bénéficiaires est largement dépassé. De plus, l'objectif quantitatif d'appui à la création d'entreprises devrait être atteint en fin de programmation.</p> <p>En terme de résultats, le développement économique reste soutenu depuis 2000, notamment dans le secteur des IAA, du tourisme et des services.</p> <p>Les réalisations en infrastructures suivent globalement le rythme prévu notamment pour les routes et les investissements sur "les portes d'entrée" de La Réunion (port et aéroports). Par ailleurs toute la population de l'île est désormais couverte par la collecte sélective.</p> <p>L'évolution des trafics portuaire et aéroportuaire est positive, mais reste en deçà des niveaux prévus en début de programmation. Les travaux en cours au Port pourraient donner un nouvel élan au trafic maritime de marchandises.</p> <p>Pour accompagner la croissance des effectifs, des élèves dans le secondaire et des étudiants, des efforts considérables ont été réalisés : la surface supplémentaire devrait se situer au niveau des prévisions en fin de parcours. Cette augmentation accompagne l'augmentation continue du nombre d'étudiants dans l'île.</p>
FSE	<p>48 000 bénéficiaires</p> <p>25 millions d'heures stagiaire</p>	<p>11% des demandeurs d'emploi ont suivi une formation en 2004</p> <p>6 250 personnes ont bénéficié de la politique de mobilité</p> <p>49% des personnes terminant une formation à l'AFPA trouvent un emploi.</p>	<p>Les réalisations des mesures liées au FSE sont au-dessus des objectifs fixés à mi-parcours. Les résultats sont encourageants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accès des demandeurs d'emplois aux formations dépasse les 10%, qui était la valeur "cible" pour cette période de programmation.</li> <li>- Le nombre de bénéficiaires de la politique de mobilité a augmenté de 35% depuis 2001.</li> <li>- Le taux de placement, suite aux formations de l'AFPA, atteint 49%, contre 45% 3 ans auparavant.</li> </ul>

	Données clés de réalisation	Données de résultats	Commentaires
FEOGA	<p>335 installations aidées            9 000 ha de canne à sucre replantés            92 millions d'euros investis dans les filières de diversification            63 millions d'euros investis dans les industries agroalimentaires</p>	<p>La SAU est de 43 000 ha            La production de canne s'élève à 1 878 000 tonnes par an            Le rendement moyen par hectare est de 75,6 tonnes            La valeur ajoutée des IAA est de 209 millions d'euros            Surface moyenne d'une exploitation: 5,8 ha            Nombre d'emplois de production agricole : 10 809 UTA</p>	<p>Le nombre d'installations aidées est largement supérieur aux objectifs fixés. En revanche, le nombre d'hectares de canne à sucre replanté soutenu par le DOCUP est en retrait par rapport aux objectifs.            Par ailleurs, les montants des investissements aidés dans les filières de diversification et dans l'industrie agroalimentaire dépassent d'ores et déjà les valeurs cibles de fin de parcours.            En terme de résultats, le recul limité de la SAU en 4 ans semble préserver le potentiel agricole réunionnais.            Le rendement à l'hectare pour la culture de la canne à sucre progresse sensiblement. Cette progression est due à l'effort conjoint de la recherche variétale et de l'amélioration des conditions de production (irrigation, mécanisation, amélioration des terres).            La valeur ajoutée produite par les IAA est légèrement en dessous des projections faites en début de programmation.            Les restructurations des exploitations agricoles ont été plus rapides que prévu. Ainsi, la surface moyenne d'une exploitation est de 5,8 ha alors qu'on prévoyait 4,8 ha en fin de période. Parallèlement, le nombre d'UTA diminue d'avantage que prévu, notamment en raison de la diminution du nombre d'exploitations.</p>
IFOP	<p>157 navires aidés            11 projets d'aquaculture aidés</p>	<p>Les quantités pêchées sont de 6980 tonnes en 2003.            En valeur, la production est de 32,5M€ en 2002.            La production aquacole est de 128,7 tonnes (2004)</p>	<p>Après une phase de développement, la filière atteint une phase de consolidation.            Le nombre de navires aidés est très largement au-dessus des objectifs. L'aide concerne la construction, la rénovation ou la remotorisation.            Les quantités pêchées ont augmenté de plus de 15% en 4 ans. La valeur de ces quantités progresse dans des proportions plus élevées (+33% sur la même période).            En revanche, il semble que les objectifs pour l'aquaculture aient été trop ambitieux en début de programmation.            La filière continue à se structurer, mais peu de projets ont pour l'instant émergé, en tout cas moins que ce qui était prévu. Il est donc logique que les niveaux de production et d'emploi soient également en retard.</p>

## C Contribution du DOCUP à l'emploi durable

L'examen de la contribution du DOCUP à l'emploi fait apparaître **une contribution essentielle à la création d'emplois par des effets directs et indirects** :

- Effets directs :

Les investissements réalisés dans le cadre du DOCUP ont directement induit **la création de 5 550 emplois et la consolidation de 3 400**.

Type d'emploi	Type de dépenses soutenues	Nombre d'emplois
Emplois de réalisation	Commande de travaux et de formation	3 500 emplois l'insertion (en équivalents temps plein): 2750 pour les travaux et 750 pour la formation et l'insertion.
Emplois liés aux investissements productifs	Aides directes aux entreprises	1 500 emplois créés: en particulier dans le tourisme et les IAA. 3 400 emplois consolidés
Emplois dans les structures d'appui	Programmes d'action annuels d'accompagnement du développement, de recherche et d'assistance technique	550 emplois

- Effets indirects

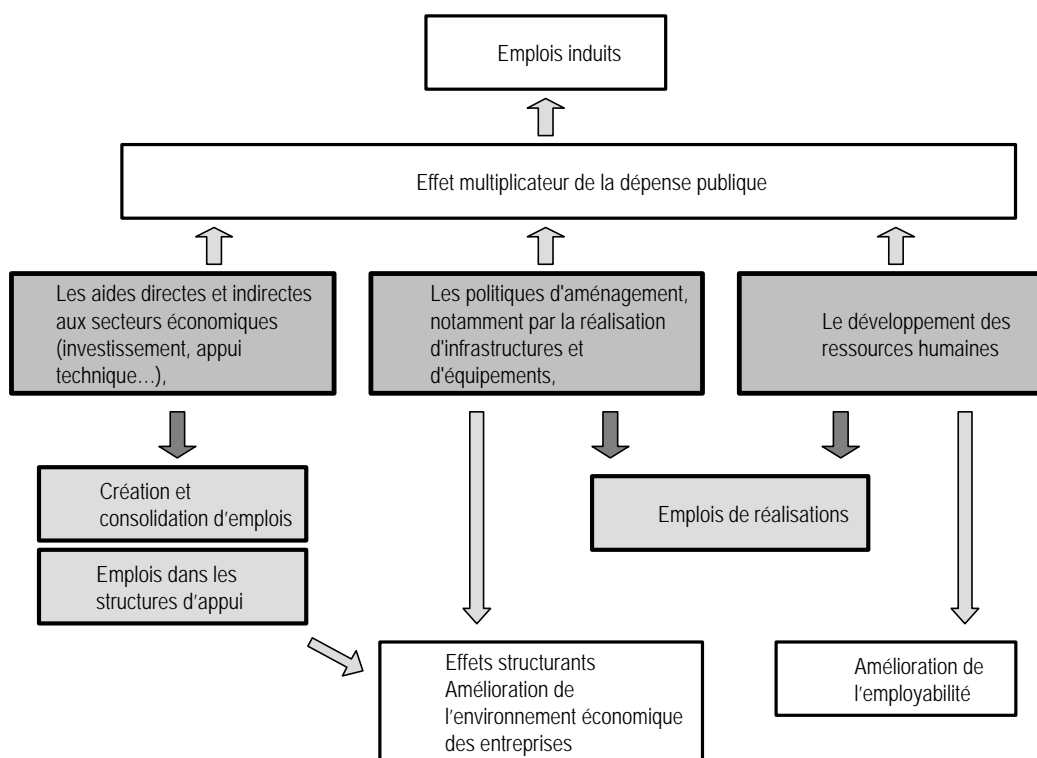
Ils sont difficilement mesurables en termes d'emplois, mais néanmoins cruciaux.

Ils correspondent à :

- l'effet multiplicateur de la dépense publique : les revenus distribués par les entreprises et organismes économiques se traduisent en dépenses des entreprises (commandes de biens intermédiaires) et des ménages (dépenses courantes diminuées de l'épargne). Cet effet multiplicateur de la dépense se traduit, dans la durée, par un effet cumulé de commandes au secteur productif susceptibles de créer un revenu et donc des emplois.
- l'amélioration de l'environnement économique de entreprises : infrastructures, équipements, encadrement technique.
- l'amélioration de l'employabilité, que ce soit par la formation initiale (aide aux investissements éducatifs et aux formations qualifiantes notamment en alternance), ou par les dispositifs de préparation à l'emploi et de formation continue (notamment en favorisant la mobilité éducative et professionnelle)

Ainsi, la stratégie de développement de l'emploi du DOCUP apparaît comme tirée **par trois dynamiques équilibrées** qui contribuent directement à la pérennisation d'emplois durables.

- Les politiques d'aménagement, notamment par la réalisation d'infrastructures et d'équipements,
- Les aides directes et indirectes aux secteurs économiques (investissement, appui technique...), indispensables notamment pour l'agriculture, les IAA, le tourisme,
- Le développement des ressources humaines et l'accompagnement du développement.



Cette stratégie est :

- **nécessaire pour soutenir l'emploi :**

Sans les aides au secteur économique et la commande de formation et de travaux en réponse à des besoins, l'emploi se dégraderait nettement plus rapidement. Par ailleurs, les effets directs sont renforcés par un effet structurant et multiplicateur sur le moyen terme de l'investissement du DOCUP.

- **mais pas suffisante pour inverser la courbe du chômage** (au sens du BIT) et offrir des débouchés à tous les Réunionnais.

Le contexte de l'emploi est structurellement difficile à La Réunion. La dynamique de création d'emplois durables est certes réelle, mais actuellement insuffisante pour fournir du travail à tous les demandeurs d'emploi. Le taux de chômage reste très élevé, de l'ordre de 30% (au sens du BIT) dont 1/3 de chômeurs de longue durée (soit 10% de la population active).

A ce titre, c'est d'abord de **l'ampleur des fonds qui seront consentis en 2007-2013 que dépendront, à la fois, la dynamique de court terme de soutien et de création d'emplois induits et la capacité de soutenir un développement durable sur le moyen/long terme.**

## D Contribution du DOCUP au développement des TIC

La stratégie de développement des TIC porte sur les trois dimensions : les réseaux, les services et les usages.

	Objectifs	Effets des actions soutenues dans le cadre du DOCUP
Réseaux (téléphonie mobile, téléphonie fixe et haut débit),	Assurer la couverture du territoire par des réseaux de qualité avec une tarification raisonnable permettant de développer les usages.	Contribution essentielle au niveau du réseau régional par fibre optique enroulée sur le réseau électrique, susceptible de contribuer à la baisse des tarifs souhaités du haut débit. Cependant, cela reste sans impact sur la tarification intercontinentale, qui dépend d'une situation de monopole de l'opérateur historique.
Services (fourniture d'accès d'abord, services publics et privés),	Appuyer l'émergence des productions multimédia et des services adossés aux TIC selon trois modalités : <ul style="list-style-type: none"> <li>- aide au développement des entreprises du secteur et notamment des PME,</li> <li>- introduction des TIC comme vecteur de développement de certaines entreprises (exemple de l'e-commerce),</li> <li>- mise en place des TIC dans les organisations publiques (lycées et collèges, CARIF-OREF, réseau de santé PIRES).</li> </ul>	Contribution essentielle au développement du secteur des TIC, aujourd'hui dynamique et créateur d'emploi grâce à une action diversifiée d'aide à l'équipement des opérateurs, d'appui à la définition de nouveaux produits adossés aux TIC et d'aide à la création et à la mise en vente de produits et service multimédia.  Mais, un essor de services publics numériques reste largement à consolider à partir, en particulier, des expérimentations aidées en cours (notamment réseaux de recherche, réseaux de santé, réseaux coopératifs de formation).
Usages	Faciliter l'appropriation au niveau local (services de proximité, Espaces Publics Numériques).	Une action progressive, et encore largement en devenir, pour favoriser l'appropriation dans une catégorie d'espaces publics numériques (cybercafés), et des expérimentations porteuses concernant la carte multiservices de proximité sont aussi à confirmer et à étendre en matière de couverture de services et de territoires. Mais l'appropriation reste globalement positive, si on prend en compte l'existence d'un taux de connexion, du même ordre qu'en métropole ; mais trois fois moindre pour le haut débit, tributaire de la baisse des tarifs notamment intercontinentaux.

Au total, la contribution du DOCUP au développement de la stratégie des TIC à La Réunion apparaît comme exemplaire, en ce sens qu'elle agit de façon spécifique sur les **actions découlant de la stratégie régionale** qui relèvent de l'éligibilité des dépenses au DOCUP, à travers plusieurs leviers :

- la fidélité à une stratégie concertée entre les principaux partenaires selon le « modèle réunionnais »,
- une approche intégrée entre des infrastructures d'amont en réseaux, le développement de services, notamment publics, et une problématique de développement des usages,
- la mise en oeuvre sélective et réussie du DOCUP sur certains leviers de la stratégie, enclenchant une problématique de développement sectoriel qui diffuse ses effets d'innovation dans l'ensemble de l'économie, avec de nombreux potentiels de développement au niveau des services publics et de l'appropriation dans les services de proximité,

Cependant, les actions soutenues dans le cadre du DOCUP ne peuvent pas résoudre tous les problèmes, notamment celui de la tarification intercontinentale (en l'état actuel du règlement du FEDER).



## E Prise en compte des spécificités du DOM La Réunion

Le tableau suivant présente en quoi les différents axes du DOCUP prennent en compte les trois spécificités de La Réunion identifiées dans le cahier des charges : une croissance démographique extrêmement rapide, des contraintes géographiques (reliefs, aléas climatiques), un éloignement du continent européen couplé à l'insularité.

Axe	Les spécificités prises en compte dans l'évaluation		
	Une croissance démographique extrêmement rapide	Des contraintes géographiques (reliefs, aléas climatiques)	Un isolement et une insularité
Développement créateur d'emplois durables		Optimisation des espaces utiles : aménagement de zones d'activités. Soutien particulier aux zones enclavées, notamment dans les Hauts.	Appui à l'investissement dans l'industrie Structuration du tissu du conseil aux entreprises Développement de pôles d'excellence régionaux. Soutien particulier au tourisme, principale source de devises pour l'île
Aménagement équilibré du territoire :	Développer les infrastructures (routes..) et les équipements (approvisionnement et assainissement) pour accompagner le développement de la population et du trafic routier.	Compensation des surcoûts des travaux dus aux contraintes du relief. Optimisation des espaces utiles : équipements, dessertes routières	Coûts plus élevés qu'en métropole sur les grands travaux : approvisionnement, marché peu concurrentiel Développement des infrastructures pour faciliter les échanges : port, aéroports
Services à la population	Accompagnement de la croissance des effectifs : construction et rénovation de collèges, de lycées et de bâtiments d'enseignement supérieur.		
Développement du marché du travail et des ressources humaines	Augmentation des besoins quantitatifs et qualitatifs dans les formations, dans les dispositifs d'insertion. Appui à la politique de mobilité éducative et professionnelle.		Nécessité de développer une offre de formation relativement large à La Réunion. Appui à la politique de mobilité éducative et professionnelle.
Soutien au développement rural durable	Appui au secteur rural pour maintenir des activités économiques dans les zones peu densément peuplées	Optimisation de la surface agricole utile : aménagement, amélioration des terres, irrigation...	Développement d'expertises et de technologies propres à La Réunion : renforcer la compétitivité des filières (en particulier celle du sucre)
Développement de la filière pêche et aquaculture	Développement des emplois dans les filières pêches et aquaculture		Accompagnement et structuration de la filière pêche : modernisation de la flotte, structuration des ports de pêche, investissement dans les unités de transformation.

- L'étude de la prise en compte des spécificités de La Réunion s'est prolongée par trois analyses spécifiques : **Les contraintes économiques des entreprises, notamment liées à l'éloignement et l'insularité, La mobilité éducative et professionnelle et le projet de la route des Tamarins.**

## 1. Les contraintes économiques des entreprises, notamment liées à l'éloignement et l'insularité :

	Principaux impacts des spécificités de La Réunion sur le développement économique	Actions soutenues par le DOCUP
L'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une dépendance extérieure en terme de disponibilité des marchandises.</li> <li>- Une sensibilité forte aux variations du coût du transport</li> <li>- Des délais élevés entre commande et livraison, nécessitant une gestion de stocks importants.</li> <li>- Une position de force pour certains importateurs par rapport aux PME.</li> </ul>	<p>Investissements pour développer le port et l'aéroport. Développement des réseaux routiers : amélioration des conditions de trafic.</p>
Les marchés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Peu d'avantages comparatifs sur les marchés extérieurs. Structurellement, le marché « de base » est donc intérieur.</li> <li>- Sur le marché des produits standardisés, normalisés, les entreprises réunionnaises ne présentent pas d'avantages comparatifs de production, même sur le marché intérieur.</li> <li>- Les outils de production sur le marché sont souvent surdimensionnés et nécessitent une aide pour compenser le sur investissement.</li> </ul>	<p>Appui à l'investissement productif. Investissement pour développer les infrastructures d'export.</p>
Les ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le développement des technologies nécessite des formations qualifiantes.</li> <li>- Un bond qualitatif de formation a été fait pour les postes de production.</li> <li>- Le recrutement pour un poste d'encadrement intermédiaire ou supérieur se fait souvent auprès de métropolitains.</li> <li>- Un tissu local de conseil aux entreprises peu dense</li> </ul>	<p>Programmes de formation à La Réunion : formation des jeunes et demandeurs d'emploi et formation des salariés. Aide au recrutement de cadres. Développement des services aux entreprises.</p>
Les déchets	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Réunion est loin des filières intéressées par le traitement et la valorisation des déchets industriels.</li> <li>- L'interdiction de réexportation des déchets entre en contradiction avec la taille nécessaire du marché local, aujourd'hui insuffisant, pour un investissement de filière.</li> <li>- Le coût du transport rend les déchets produits à La Réunion très peu concurrentiels pour ces filières.</li> </ul>	<p>Appui aux investissements de « pré-traitement » réalisés par certaines entreprises pour diminuer le volume des déchets. Financement de deux plans régionaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PREDIS plan régional d'élimination des déchets industriels spéciaux</li> <li>- PREDAMA plan régional d'élimination des déchets autres que ménagers et assimilés</li> </ul>
Le foncier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une raréfaction en terme de disponibilité immédiate (pour les implantations),</li> <li>- Peu d'opportunités de croissance de surface pour une entreprise en développement.</li> </ul>	<p>Financements de zones d'activités. Développement des réseaux routiers : désenclavements de certaines zones.</p>

La prise en compte de ces différentes dimensions n'est, en général, pas explicitement faite dans les dossiers du DOCUP, mais elle l'est de façon implicite. Elle relève plutôt d'une approche stratégique des dossiers et est prise en compte au coup par coup en fonction du projet.

## **2. La mobilité éducative et professionnelle**

Les raisons du développement de la politique de mobilité éducative et professionnelle, outre l'intérêt intrinsèque d'approfondissement de l'autonomie et d'enrichissement des projets de vie personnelle et professionnelle, sont multiples :

- l'inexistence sur l'île de certaines formations qualifiantes nécessitant la poursuite d'études en métropole souligne l'importance, à travers la mobilité d'élargir son bagage de connaissances et de renforcer son employabilité,
- la capacité de mobilité est un enjeu aujourd'hui reconnu comme constitutif de la compétence, dans un monde soumis à la globalisation et à l'internationalisation des flux d'échanges économiques, humains et culturels,
- l'opportunité d'élargir la recherche d'emplois à un territoire élargi au delà de l'île.

Le DOCUP contribue à l'envoi, l'accueil et l'accompagnement de **plus de 6 000 jeunes étudiants et demandeurs d'emploi**, principalement en métropole, chaque année, en cofinçant les dispositifs globaux du CNARM et de l'ANT.

On constate :

- Une réelle opportunité et pertinence, voire nécessité, de ce type de dispositif pour contribuer à la mobilité des jeunes stagiaires en formation et des jeunes demandeurs d'emploi.
- Une efficacité réelle des deux dispositifs ANT et CNARM quant aux départs programmés, mais une difficulté concernant l'observation des résultats obtenus grâce à ces départs faute d'enquêtes approfondies.
- Une tendance, dans les années récentes, à une augmentation assez importante des coûts moyens des prestations.

## **3. l'analyse du dossier du grand projet « Route des Tamarins »**

Elle a permis de mettre en évidence principalement :

- L'impact des contraintes du relief qui ont entraîné :
  - De façon directe. Le relief accidenté a engendré des coûts élevés en fonction de la topographie et de la localisation à flanc de montagne : ouvrages d'art exceptionnels, travaux de terrassement.

- De façon indirecte. Le tracé choisi a contraint à des mesures compensatoires entraînant des dépenses conséquentes : indemnités d'expropriation, mesures de protection de l'environnement...
- L'éloignement de la métropole qui a fortement pesé sur le déroulement du projet :
  - Un programme de formation ciblée a été mis en place pour que les Réunionnais bénéficient des offres d'emploi liées aux chantiers.
  - L'approvisionnement des entreprises du chantier est coûteux et sensible aux fluctuations des prix des matières premières.
  - Le marché des grands travaux est peu concurrentiel dans l'île, ce qui limite les possibilités de dégager des prix intéressants dans un contexte peu compétitif.

**En terme de prise en compte des spécificités de La Réunion, le DOCUP 2001-2006 permet une action efficace pour :**

- **Compenser en partie les handicaps : surcoûts des importations, éloignements des marchés...**
- **Valoriser les atouts de La Réunion : développer des pôles d'excellence et des expertises propres**

**Cependant, certaines contraintes ne sont qu'en partie compensées; les actions soutenues par le DOCUP ne peuvent pas résoudre tous les problèmes : rareté et du coût du foncier, du coût des transmissions et des transports vers la métropole, etc...**

## **F Préconisations**

---

### **F.1 Sur l'emploi**

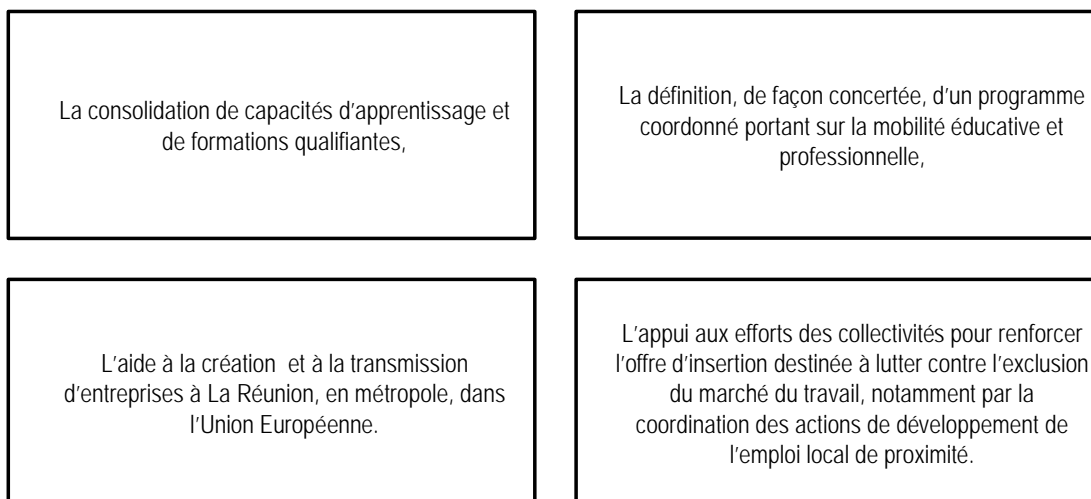
La stratégie de création d'emplois durables pourrait être renforcée par deux types de mesures :

- **La poursuite de la stratégie de développement intégrée multifonds d'appui au développement créateur d'emplois durables, en jouant sur des leviers diversifiés mais en les coordonnant :**
  - Mener à bien et à terme les grandes opérations d'infrastructure lancées en en optimisant les retombées, ce qui doit être anticipé en amont (notamment réserves foncières pour des activités induites par les aménagements)
  - Poursuivre les aides directes à l'industrie (qui peuvent être notamment complétées par des instruments financiers adaptés)
  - Soutenir les productions agricoles et agro-alimentaires locales dans la concurrence mondiale et le nouveau contexte de l'OMC,

- Appuyer le développement durable de la filière pêche et aquaculture,
- Poursuivre le développement des TIC en mettant l'accent sur les services et les usages.

On doit noter que **la coordination de ces actions, sectoriellement et globalement, est un facteur de succès de la stratégie.** Par exemple, les efforts en faveur de la pêche doivent être coordonnée entre les travaux d'équipement portuaire, le renouvellement et l'amélioration de la flotte, l'appui aux industries de transformation, la formation des équipages et autres personnels de la filière.

- **La poursuite de la dynamique FSE en enrichissant quatre piliers interactifs :**



## F.2 Sur les TIC

**L'effort spécifique dans le domaine des TIC pourra être maintenu voire renforcé dans les futurs programmes est opportun pour favoriser l'emploi et l'innovation, notamment à partir d'efforts de développement portant :**

- sur les services publics (développement/extension des réseaux),
- sur l'appropriation des TIC (cartes multiservices, animation des réseaux d'Espaces Publics Numériques).

## F.3 Sur les spécificités

**1. De façon générale, dans la perspective 2007-2013, il est nécessaire de faire valoir que la prise en compte des spécificités de La Réunion devra rester effective en termes :**

- **d'ampleur des moyens consentis,**
- **de diversité de moyens adaptés au développement**

- des entreprises (aide à l'investissement, ingénierie financière, immobilier d'entreprise, accompagnement, facilités portuaires et aéroportuaires...)
  - des services publics (transports...),
  - **d'aménagement équilibré du territoire**, notamment pour compenser les contraintes du relief
  - **de développement et de valorisation des ressources humaines.**
2. Plus particulièrement, concernant la politique de la mobilité, plusieurs pistes de travail peuvent permettre d'améliorer la situation :
- Organiser des Assises de la mobilité éducative et professionnelle, pour prolonger la Charte de la Mobilité en un programme d'action concerté.
  - Créer un réseau de coopération entre les acteurs de la mobilité.
  - Articuler le PRDF et le DOCUP sur l'élargissement en métropole, ou dans l'UE, de la gamme des formations proposées, non seulement pour les formations qualifiantes de demandeurs d'emploi, mais aussi en apprentissage, Bac Pro, ou BTS.
  - Agir en amont (information à lier avec l'information carrières, formation des CIO, utilisation des TIC, etc.), notamment pour améliorer la formulation de projets de mobilité par les candidats au départ, et renforcer l'assistance technique et l'ingénierie d'accueil, de suivi, d'accompagnement des parcours (Objectif 0 échec), de valorisation de la période,
  - Renforcer les outils d'évaluation, notamment avec des enquêtes sur la situation des jeunes partis en mobilité six mois ou un an plus tard.

#### **F.4 Sur le partenariat**

La stratégie du DOCUP reflète une **vision concertée, acceptée et cohérente du développement durable**. Il s'agit d'une **adaptation originale de la stratégie de Lisbonne/Göteborg adaptée au contexte spécifique du DOM**, fondée sur l'investissement structurant, la recherche et le développement technologique, l'innovation (notamment par les TIC), la modernisation économique, stratégie qui doit déboucher à long terme sur la création d'emplois durables.

Elle ne peut cependant être effective qu'à travers la **démarche partenariale de programmation et de gestion aujourd'hui à l'œuvre au niveau régional**. Ce partenariat

structurant est susceptible d'être soumis à des tensions multiples résultant de contraintes externes :

- Économiques et politiques (OMC, coûts de l'énergie et de matières premières et difficulté d'utiliser l'euro comme arme économique, niveau du budget communautaire et contraintes sur le budget de l'État)
- Directement liées aux nouvelles perspectives des fonds structurels et notamment à l'existence de programmes séparés par fonds.

En outre, 2007-2013 se situe dans une perspective où de par les contraintes spécifiques de développement du DOM et des résultats des efforts antérieurs, qui pourrait **plus marquée par des conflits dans l'usage du sol**, justifiant :

- Une attention particulière au **développement urbain** et à la **disponibilité d'un foncier équipé** (notamment densification des centres ville et restructuration de centres bourgs, assainissement, prévention des risques naturels)
- Une **mise en œuvre concertée de processus de régulation et d'arbitrage entre des dynamiques d'usage de l'espace**.

En définitive, dans ce nouveau contexte, il nous apparaît comme vital et indispensable de **maintenir et développer le partenariat État/Région/Département malgré des programmes distincts** :

- En matière de **concertation** préalable.
- En matière de **définition d'une stratégie intégrée**.
- En matière **d'élaboration et de mise en œuvre** des futurs programmes (y compris en continuant d'intégrer des contraintes de gestion des fonds structurels).